

# THEATRE DE MAYENNE

Fiche technique – Mode scénique

**MAYENNE**  
communauté



---

**THÉÂTRE DE MAYENNE**  
**FICHE TECHNIQUE – MODE SCÉNIQUE**  
**Direction des Affaires Culturelles**

---

Dernière mise à jour : 29 octobre 2025

<b>1. Présentation Générale</b>	<b>3</b>
<b>2. Personnel et conditions</b>	<b>3</b>
<b>3. Locaux</b>	<b>4</b>
<b>4. Accueil hors technique</b>	<b>4</b>
<b>5. Capacité et dimensions</b>	<b>5</b>
<b>6. Régie et Matériel</b>	<b>5</b>
<b>7. Son</b>	<b>6</b>
<b>8. Lumière</b>	<b>6</b>
<b>9. Vidéo</b>	<b>7</b>
<b>10. Divers</b>	<b>7</b>
<b>11. Accès et Contacts</b>	<b>8</b>
<b>12. Plans</b>	<b>8</b>

# 1.Présentation Générale

Cette fiche technique a pour but de préparer au mieux votre venue dans le Théâtre de Mayenne.  
Elle synthétise les moyens et matériels mis à disposition et les conditions générales de votre accueil dans un **mode Scénique**.

Elle définit également les modalités d'échange et de communication entre votre équipe technique, appelée « l'Utilisateur » et la nôtre « Propriétaire ».

La dernière version de ce document vous est transmise à votre demande par le régisseur général de la direction des affaires culturelles (DAC) de Mayenne Communauté.

## 2.Personnel et conditions

Notre structure nous permet l'intervention d'un régisseur ou d'un technicien logistique dans les conditions suivantes : Mode Scénique.

### Régisseur

La mise à disposition « en mode scénique » intègre un accueil à la prise en main du matériel par le régisseur général auprès d'un personnel habilité, hors montage, exploitation et démontage technique.

Le régisseur général du Théâtre n'est donc pas technicien sonorisation et/ou lumière durant toute la durée de votre manifestation.

La présence d'un personnel formé et habilité à l'utilisation du théâtre « en mode scénique », incluant la manipulation du matériel technique, est donc nécessaire.

Une intervention d'un prestataire privé pourrait être envisagée, selon l'évaluation du projet par le régisseur général.

Les techniciens « Son » et « Lumière » et tous autres techniciens complémentaires seront à votre charge sur les temps de montage – manifestation et démontage.

Certains personnels de l'équipe technique du théâtre possèdent l'habilitation électrique (BR minimum). Les techniciens de l'Utilisateur accueillis doivent être à l'écoute de leurs consignes, émises dans l'intérêt général de la manifestation et pour assurer une sécurité maximum des personnes et des biens.

### Planning de travail

L'utilisateur sera accompagné de son propre personnel technique son, lumière et tout autres techniciens sur les temps de montage technique, manifestation et démontage technique, pour garantir le bon fonctionnement des équipements et le bon déroulement de la manifestation.

**Dans tous les cas, les horaires, doivent être établis dans le respect de la réglementation en vigueur (amplitude horaire et temps de pause).**

**Rappel :** Nous n'avons ni régisseurs (son, lumière, plateau...), ni runner, ni habilleuse, ou autre personnel pouvant assurer les demandes de l'Utilisateur. L'Utilisateur devra faire le nécessaire pour répondre à ces demandes.

## L'administration et l'accueil de l'utilisateur

Toute demande complémentaire de matériel ou de personnel est soumise à la validation de la Direction des affaires culturelles.

Celle-ci se réserve la possibilité d'intervenir en début de la manifestation pour une rapide présentation auprès de l'utilisateur accueilli et des événements à venir. Merci de nous avertir à l'avance de toute incompatibilité avec le déroulement de la représentation.

## La communication

Nous devons systématiquement être informés de toute captation avant, lors ou après les représentations, que ce soit dans le bâtiment ou dans sa périphérie. Notre accord doit être obtenu pour toute diffusion de ces captations.

## 3. Locaux

Le Théâtre dispose de différents locaux. Certains sont mis à la disposition de l'utilisateur accueilli :

- Le hall d'accueil et son étage
- La salle
- L'espace scénique
- Les loges

L'utilisation de ces espaces doit être faite dans le respect de leur maintien en bon état. Entretenus quotidiennement par le personnel d'entretien du Théâtre. Au départ de l'utilisateur, les locaux devront être restitués dans un état convenable.

L'accès aux différents espaces de stockage ou de local technique reste interdit sans l'autorisation du régisseur et en sa présence.

L'espace scénique est décrit sur ces documents. Aucune modification structurelle n'est possible sur le matériel fixe (plateau, perches, rideau de scène, clusters d'enceintes, etc.).

Toute autre modification doit faire l'objet d'une demande spécifique auprès du régisseur général.

## 4. Accueil hors technique

Le théâtre possède 3 **loges** équipées avec chaises, tables, miroirs, lavabos, toilettes et douche.

Attention : Les loges ne sont pas accessibles au PMR.

Un accès extérieur par un monte-charge directement sur le plateau est possible par une portes 1,50 m x 2,72m. Une borne Wifi permet un accès Internet mais pas dans les loges.

Pour le confort de tous, et conformément à la législation, il n'est pas autorisé de fumer ou devapoter dans le Théâtre.

Dans le respect des réglementations et de la loi, nous vous rappelons que la consommation d'alcool et de stupéfiants sont proscrits pendant toute la durée des montages, répétitions, représentations et démontages.

L'équipe de la Direction des affaires culturelles reste à votre écoute pour préparer, dans les meilleures conditions, votre venue dans le Théâtre.

## 5. Capacité et dimensions



Salle : 246 places + 4 places PMR

Rdc : 206 places + 4 places PMR  
Balcons latéraux: 2 x 6 places  
Balcon central : 28 places  
Petits Balcons avant-scène : Fermé au public

### DIMENSIONS SCENE

#### *Profondeur :*

Bord – Fond Scène : 9,50 m au centre  
Rideau de scène – fond scène : 8,15 m  
Proscenium - Rideau de scène : 1,45 m  
Mur du lointain – Rideau fond scène : 1,45 m (*coulisse*)

#### *Ouverture :*

Jardin – Cour de mur à mur : 5,9 m

#### *Hauteur :*

Sous grill au plateau : 6m  
Scène au sol en salle : 0,90 m

### ACCES TECHNIQUE

-Quai de chargements décors, côté jardin. Dimension porte d'accès : L 1,50 m x h 2,72 m  
-Portes salle : L : 1,20m x h : 2,35m  
-Escaliers (Large : 0,70 m) à jardin et cours devant scène

### DIMENSIONS SALLE

Largeur : 9,96 m  
Longueur : 13,90 m

### REGIE EN BALCON FOND SALLE

L : 2,70m l : 0,65m de table . h : 0,80m.  
Distance du nez scène à la régie : 13 m  
Distance écran à la régie : 19 m

## 6. Régie et Matériel

En dehors du personnel du Théâtre, la manipulation du grill ne devra en aucun cas être manipulée par l'utilisateur ou par tout autre personne, même si ces dernières disposent de compétences techniques. Il est impératif que ladite manipulation soit faite avec de la lumière et dans le silence.

L'emplacement des régies son et lumière est défini par l'équipe technique du Théâtre. En aucun cas cette régie ne peut être ensuite déplacée.

A noter que le Théâtre ne possède pas de régie retours, ceux-ci sont donc pilotés depuis la régie son face.

## 7. Son



### Les Microphones

- 1 x Liaison SHURE SM58 HF + Récepteur
- Micro en option sur demande et selon disponibilité

### Système de Diffusion Façade

- 4 x Enceintes NEXO PS10
- 2 x Subwoofers NEXO LS500
- 1 x Ampli NEXO 4x1300 NXAmp

### Système de Diffusion Retours

- 2 x Retours APG DS12
- 1 x Ampli 2 Voix QSC

### Traitement du signal

- 1 x Soundcraft EPM8 sur scène à cour (mode conférence autonome)
- 1 x Behringer X32 ou X32 compact
- 1 x Yamaha 01V96
- 4 x DI Passif Stéréo SCV MK2
- 1 x Sous patch mural sur scène : 16/8 répartis en deux points (2 x 4 et 2 x4)
- 1 x Liaison RJ45 en cours de déploiement régie - scène (AVS cour et jardin)

### Pied de Micro

- 4 x Grands pieds avec perches K&M
- 2 x pieds de table

## 8. Lumière



### Les projecteurs

#### LEDs :

- 20 x PAR Showtec Spectral PC 1800Z Par Led IP65 180W RGBW avec zoom
- 6 x PAR Showtec Spectral PC 1200Z Par Led IP65 120W RGBW avec zoom
- 6 x PAR Showtec Spectral PC 600Z Par Led IP65 60W RGBW avec zoom
- 18 x PC Briteq BT-THEATRE 200TW
- 8 x Lyre Showtec phantom-180 Wash
- 8 x Lyre Showtec phantom-250 Spot
- 4 x Découpe Robert Julia Sully 653 SX 4C
- 4 x Découpe Robert Julia Sully 651 SX 4C

**P.C :**

- 18 x ADB 1Kw
- 4 x ADB 650w
- 10 x R.Juliat 306 1Kw

**Découpes :**

- 10 x ADB 1Kw
- 4 x R.Juliat 613 SX ( 28° - 54° ) 1 Kw

## Les pupitres

- 1 x ETC Ion Xe 20 Lighting Control Desk 2K
- 1 x ETC Congo Kid
- 1 x Mixette 8x8 DMX ( Mode conférence autonome)

## Les blocs gradateurs

- 2 x Blocs gradateurs ADB 24x3Kw

## Les accessoires

- 2 x Iris ADB
  - 2 x Portes-gobos
  - 1 x Machine à brouillard Smoke Factory Tourhazer2
- Portes-filtres pour chaque projecteur traditionnel  
Coupe-flux à 4 volets rotatifs sur LED Briteq

Le parc de gélamines du théâtre à quelques références standard.  
Les demandes de références spécifiques seront à fournir par l'Utilisateur.

**ATTENTION : Sur l'ensemble des perches disponibles, seules quatre sont motorisées avec un système de commande électrique et permettent de supporter une charge maximale de 250 kg chacune. Les autres perches sont manuelles et ne disposent pas de système de contrebalancement, ce qui limite fortement leur capacité de charge. Elles doivent donc être utilisées exclusivement pour des charges légères, avec une grande précaution.**

## 9. Vidéo

- 1 x Ecran électrique base 5,50m x 4 m avec toile mat et carter noir FIXE à 5m bord de scène.
- 1 x Liaison RJ45 en cours de déploiement régie - scène (AVS cour et jardin)

**ATTENTION : Aucun système de diffusion vidéo en place sur le théâtre.  
l'Utilisateur doit fournir son propre système de diffusion vidéo : Ordinateur - Câbles - Vidéo-projecteur  
Prévoir une optique adaptée à la distance choisie : Vidéo-projecteur sur scène ou en régie.**

## 10. Divers

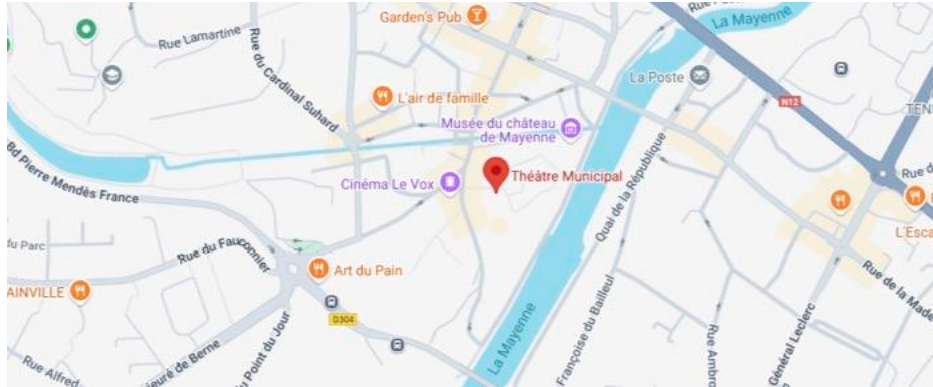
- 4 x Frises de 1 x 7m
- 8 x Pendrillons 5,50 m
- 1 x Fond de scène 2 x 5 m
- 6 x Tapis de danse de 7x1,50m

**LES CONSOMMABLES sont à la charge de l'Utilisateur**

# 11. Accès et Contacts



## Accès au Théâtre



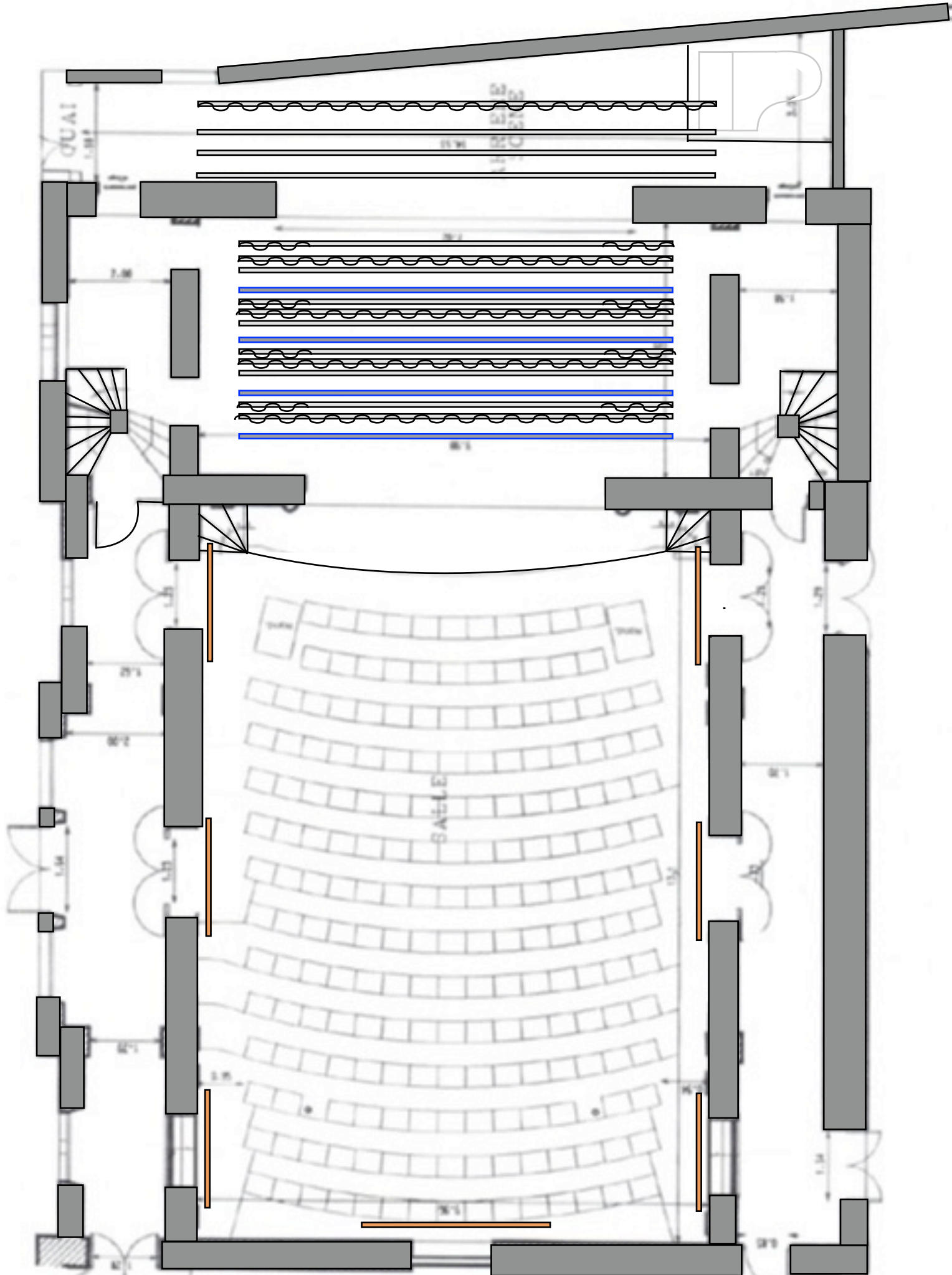
**Théâtre**  
**Place Juhel BP43**  
**53100 MAYENNE**




**Le stationnement d'un véhicule doit rester temporaire (chargement & déchargement) et se fera obligatoirement sur le côté du Théâtre (vers l'accès au quai de déchargement) toute infraction constatée sera poursuivie par les lois et les règlements en vigueur**

Direction des affaires culturelles : [02 52 22 99 80](tel:0252229980)

Régisseur Général Mayenne Communauté : [Olivier Grimard 06 82 94 49 62](tel:0682944962)

## 12. Plans



-  Perche Fixe
-  Perche Motorisé 250kg Max
-  Perche Manuel 80kg Max

